

SAUVONS L'EAU!

N°35

LE MAGAZINE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

AVRIL 2018

Dossier

Eau potable
**Pour des
captages
de qualité,
adaptons
nos solutions !**



LA VIREDONNE ET LE DARDAILLON RETROUVENT LEURS BERGES **P.4** - UN CORRIDOR POUR LES AMPHIBIENS DU COL DE LA CRUSILLE **P.6** - LES VERTUS DES RETENUES COLLINAIRES **P.9** - DES CÉPAGES RÉSISTANTS AUX MALADIES ET À LA SÉCHERESSE **P.16** - LE PÂTURAGE DANS LES VIGNES EN QUESTIONS **P.17** - XAVIER GORCE, UN HUMAIN PARMI LES PINGUINS **P.20**

(NOUS AGISSONS)



Hervé Baro, vice-président du conseil départemental 11, Laurent Roy, directeur de l'agence de l'eau, Jean-Pierre Maisonnade, président du syndicat du bassin de l'Orbieu-Jourres et Pierre-Henri Ilhes, président du Ssmar – EPTB Aude.

26 octobre

« L'Orbieu, avec ce premier label pour le département de l'Aude, ouvre la voie à de futures et nouvelles reconquêtes de nos espaces naturels », déclare Pierre-Henri Ilhes, président du Ssmar – EPTB Aude, lors de la labellisation « Rivière en bon état ».

3 novembre



Martial Saddier, président de la commission locale de l'eau du Sage de l'Arve, inaugure des travaux d'aménagement d'un seuil sur le Giffre à Marignier (Haute-Savoie). Voir page 9.



Lionel Beffre (préfet), Jean-Claude Darlet (Chambre d'agriculture), Bernard Pérazio (Département de l'Isère), Yannick Prebay (agence de l'eau) et Franck Doucet (ADI 38).

24 novembre

La Chambre d'agriculture de l'Isère signe à Grenoble un nouvel accord-cadre 2017-2019 pour une gestion équilibrée de l'eau dans le département.

11 décembre

À l'été 2020, le golf du Cap d'Agde sera arrosé à 75 % par des eaux usées traitées, plutôt que par de l'eau potable. Gilles D'Ettore, président de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée pose la première pierre du réservoir de stockage des eaux. Coût des travaux: 5,5 M€, dont 4,4 apportés par l'agence de l'eau.



14 décembre

Le syndicat mixte EPTB Ardèche Claire signe, à Vogüé, le 3^e contrat de rivière 2017-2019 pour la vallée de l'Ardèche. Son président, Pascal Bonnetain, rappelle que « les rivières doivent retrouver leurs fonctionnalités pour être autosuffisantes ».



Pascal Bonnetain, entouré des acteurs du contrat.

21 décembre

« Nous sommes les premiers en Isère à signer un contrat unique pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Cela va permettre une mutualisation des moyens et des compétences », se félicite Claude Pardal, président du Syndicat mixte d'aménagement du bassin de La Bourbre (Smabb) lors de la signature du contrat à Bourgoin-Jallieu (38). D'ici 5 ans, 80 actions seront engagées pour 23,5 M€.



23 novembre

Signée à Arles, la 2^{ème} phase du contrat de Delta Camargue ouvre un programme d'actions de 22 M€ sur 3 ans pour mettre en place une gestion globale et partagée des eaux camarguaises.



Roland Chassain (président du Parc naturel régional de Camargue), Corinne Chabaud (Département des Bouches-du-Rhône), Michel Chpilevsky (sous-Préfet), Cyril Juglaret (Région Paca), Laurent Roy (agence de l'eau).

12 décembre

Deux ans après la signature du contrat de baie de la Métropole de Marseille, « nous sommes à 70 % des actions engagées », se félicite Didier Réault, président du parc des Calanques. L'installation de récifs artificiels à Cortiou, la bonne gestion de l'Huveaune, de la station d'épuration de Marseille et des eaux pluviales seront suivies d'actions sur le territoire du golfe de Fos.



Danièle Garcia (présidente du Comité de rivière de l'Huveaune), Patrick Boré (président du Comité de baie) et Didier Réault (parc des Calanques).

14 décembre

156 actions pour améliorer la qualité de l'eau, mieux partager la ressource, limiter les risques d'inondation et préserver les milieux aquatiques sont prévues au contrat de territoire Doux Mialan Veauve Bouterne (Ardèche).

Budget :
45 M€



De g à d : André Arzalier (président du Comité de rivière), Yannick Prebay (agence de l'eau), Denis Dupin (vice-président de la Communauté de communes de Rhône Crussol), Jean-Paul Vallon (président de la Communauté de communes du Pays de Lamastre), Pierre Combat (vice-président de la Chambre d'agriculture de la Drôme), Max Osternaud (président du Syndicat des eaux de La Veauve).



Loïc Gachon, maire de Vitrolles, remet l'écolabel.

21 décembre

43 entreprises de Vitrolles reçoivent le trophée Ecolabels qui récompense leurs efforts pour limiter les pollutions toxiques industrielles dans le cadre de l'opération collective Eaurizon.

édito

La politique de l'eau est en danger

Prendre la présidence du comité de bassin aujourd'hui est une gageure. Considérant la longue histoire qui me lie aux rivières de Haute-Savoie, mon engagement n'est pas de circonstance, mais il s'annonce intense. J'entends en effet mobiliser toutes nos énergies pour amoindrir les conséquences de la loi de finances 2018, qui coupe les ailes aux agences de l'eau. A titre d'exemple, notre agence a généré par effet de levier le financement de près de 1,3 milliard d'euros de travaux nécessaires à la qualité de l'eau et de l'assainissement : ce montant devrait baisser à 1,1 milliard en 2018 et à 900 millions en 2019 si les dispositions sont appliquées. Cette coupe budgétaire va placer notre pays dans l'incapacité de tenir ses engagements, alors

« Notre organisation par bassin est copiée dans le monde entier »

que les enjeux sur les rivières et les nappes restent majeurs. Et que le réchauffement climatique est là ! Donc mon action est d'abord d'agir à l'Assemblée nationale, au Sénat, dans les ministères, à Matignon, afin de faire comprendre la nécessité de conférer aux agences de l'eau des moyens à la hauteur de leurs responsabilités.

Bien heureusement, il semble qu'à force de pédagogie, un mouvement de prise de conscience s'enclenche. J'ai été reçu par le cabinet du Premier ministre pour expliciter nos arguments, faire valoir la force de nos réalisations et rappeler les bienfaits de la solidarité mise en œuvre par les comités de bassin. C'est dans cette optique que nous souhaitons participer aux prochaines Assises de l'eau, auxquelles assistera le président de la République.

Martial Saddier,
président du comité
de bassin Rhône-Méditerranée

La Viredonne et le Dardaillon renouent avec leurs berges

Après une année de travaux, les rivières de la Viredonne et du Dardaillon ont retrouvé un visage naturel et attrayant pour le public. Elles étaient au cœur d'un programme de restauration des milieux aquatiques d'une trentaine d'actions.

À Saint-Just, la pose d'une passerelle en bois au-dessus du Dardaillon parachève un important programme de restauration des milieux aquatiques et de renaturation mené sur 10 kilomètres (5 km sur le Dardaillon et 5 km sur la Viredonne) en différents points situés au sud de la route nationale 113, partie la plus artificialisée. « Depuis mars 2017, nous sommes revenus sur les modifications de morphologie effectuées dans les années 70, notamment les berges trop raides en n'hésitant pas parfois à déplacer le lit des deux cours d'eau, indique Éric Martin, technicien au [Syndicat intercommunal d'assainissement des terres de l'étang de l'Or \(Siateo\)](#). Côté végétation, nous avons replanté des espèces adaptées, comme le saule, le noisetier, le frêne... Nous souhaitons créer un maximum de diversité grâce à la présence d'arbustes, de plantes semi-aquatiques et de plantes aquatiques ». À Saint-Just, grâce à la création d'un cheminement piéton agréable sur les deux rives conduisant au village de Lunel-Viel, les promeneurs et les joggeurs se sont rapidement approprié ces berges renaturées du Dardaillon.

Morphologie plus sinueuse

Réalisés dans le cadre du Contrat de bassin versant 2015-2019, ces aménagements ont été pensés pour favoriser la préservation et la restauration des milieux aquatiques et la qualité de l'eau. « Les cours d'eau, nappes souterraines, mares et marais, sont fragilisés par de multiples pressions. Les tracés droits, sous forme de fossés, éliminent la ripisylve et favorisent l'eutrophisation de l'étang de l'Or, explique Jean-Marc Donnat, directeur du [Syndicat mixte du bassin de l'Or \(Symbo\)](#). La restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau est une priorité pour améliorer leur qualité. Nous avons veillé à redonner une morphologie plus sinueuse aux cours d'eau afin de favoriser la biodiversité. Ces modifications contribueront aussi à donner de l'oxygène à l'étang ». Un peu plus au nord, en amont,



10 km
RESTAURÉS

■ Plantations d'espèces adaptées, comme le saule.

le déplacement de quelques mètres du lit du Dardaillon a permis de créer de nouvelles zones humides, dont cinq mares, mobilisées dès les premières inondations et déjà fréquentées par les amphibiens, qui effectuent leur retour sur la zone.

Porté par le Symbo et le Siateo, le programme de restauration de la Viredonne et du Dardaillon a représenté un investissement de 4,2 M€ avec la maîtrise d'œuvre. Ces travaux ont été financés par l'agence de l'eau (50 %), l'Europe (30 %) et le Syndicat intercommunal d'assainissement des terres de l'étang de l'Or.

28

Le nombre d'actions de restauration menées sur le Dardaillon et la Viredonne.

Diane, bien protégée

Une espèce de papillon protégée présente au bord des rivières, la Diane, pond ses œufs sur la plante appelée Aristoloche, plante vivace de petite taille. Par la suite, les chenilles de ces papillons vont en consommer les feuilles. Durant le chantier de restauration de la Viredonne et du Dardaillon, des bulbes d'Aristoloche ont été récupérés le temps des travaux avant d'être replantés sur les rives des cours d'eau pour préserver la Diane.

" Des compétences élargies et des responsabilités accrues pour notre syndicat "

Alexandre Puignau, président du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech-Albères (Smigata), revient sur une année 2017 marquée par l'intégration de la compétence Gemapi.

Quels ont été les temps forts de votre action l'année dernière ?

Notre fil rouge a été la transformation de notre syndicat intercommunal à vocation unique en un syndicat mixte de bassin pour la mise en application de la compétence Gemapi. Regroupant 42 communes, les quatre EPCI du territoire ont confié l'intégralité de la gestion du grand cycle de l'eau, de la source à la mer, à notre unique structure. Cette évolution marque le début d'une nouvelle ère, avec un champ de compétences élargi mais aussi des responsabilités accrues. Elle pose également des questions de fond sur les modalités de financement ou sur la définition des systèmes d'endiguement.

Où en êtes-vous dans les différentes démarches engagées ?

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) Tech-Albères a été approuvé après plus de dix années de travail et de concertation. Regroupant 70 dispositions, ce document de planification constitue une réelle avancée pour le territoire. En parallèle, le travail d'animation mené dans le cadre du Plan de gestion de la ressource en eau a permis l'émergence d'un projet de partage de la ressource qui doit être validé par la Commission locale de l'eau dans les prochaines semaines. Ce plan devrait permettre à terme d'économiser 19 millions de m³ par an et d'atteindre l'équilibre quantitatif d'ici 2021.



Alexandre Puignau, président du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech-Albères.

Et en matière de travaux ?

Le syndicat a poursuivi ses programmations de travaux de restauration et d'entretien de cours d'eau. Nous avons ainsi traité, en 2017, plus de 10 hectares de terrasses alluvionnaires pour rendre les sédiments mobilisables par les crues morphogènes. Par ailleurs, deux projets mixtes de restauration de cours d'eau et de prévention des inondations, sur le Tanyari (2,4 M€) et le Tassio (1,2 M€), ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets Gemapi de l'agence de l'eau.

13 M€

Le montant du nouveau contrat-cadre signé entre *la Smigata* et l'agence de l'eau. Au programme notamment : le réaménagement de 5 ouvrages transversaux majeurs sur le Tech et des opérations de gestion sédimentaire sur ce cours d'eau et les fleuves côtiers des Albères.

en
bref

Le Fresquel se réapproprie son cours

Sur le Fresquel, affluent de l'Aude, le barrage à clapets de Lachaux a été démoli en fin d'année dernière en raison de sa vétusté, de son impact sur la continuité écologique et de son absence d'utilité pour lutter contre les crues. Désormais, les piétons se réapproprient le site suite aux travaux conduits par le *Syndicat du Fresquel* et financés à 80 % par l'agence de l'eau. Les berges et le lit de la rivière ont été réaménagés afin de répondre à toutes les attentes écologiques, sociétales et réglementaires. Deux autres opérations sont prévues en amont sur les barrages de Pennautier et de Pezens.



390

Le nombre d'hectares acquis fin 2017 par le Conservatoire du littoral au sein de l'étang de Vendres dans la basse plaine de l'Aude, l'un des derniers milieux doux littoraux, d'une grande richesse écologique mais eutrophisé. C'est aussi un champ d'expansion des crues de l'Aude.



Arrosage avec des eaux usées

Sensibilisée au changement climatique et au manque d'eau, *la commune de Murviel-les-Montpellier* (34) teste depuis l'année dernière une irrigation agricole innovante. Une parcelle d'un demi-hectare est arrosée par un dispositif de goutte-à-goutte alimenté par des eaux usées traitées à la station d'épuration locale. Cette expérimentation développée par l'Irstea et financée par l'agence de l'eau permet d'étudier la faisabilité technique, sanitaire et économique du projet sur différentes cultures (vignes, arbres, luzernes, maraîchage), en mobilisant cette ressource en eau alternative.

Un projet commun pour préserver les amphibiens



■ Les fonds mobilisés sur ce projet vont aussi permettre d'améliorer les connaissances de cet écosystème très riche.

Le marais du col de la Crusille est l'un des principaux lieux de vie des amphibiens en Savoie. Afin de maintenir un habitat pérenne et de réduire le nombre d'animaux écrasés sur la route, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie et le Département ont répondu à l'appel à projets de l'agence de l'eau.

« Je suis ravi de pouvoir concrétiser cette opération de corridor écologique en partenariat avec le Département », souligne Régis Dick, directeur du [Conservatoire d'espaces naturels \(CEN\)](#) de Savoie. Ces deux acteurs sont soutenus par l'agence de l'eau, dans le cadre de l'appel à projets pour les initiatives en faveur de la biodiversité, pour leur dossier emblématique de préservation des amphibiens. Les 190 000 euros de financement vont permettre au Département de mettre en place, dès l'an prochain, un système de guidage sur 400 mètres linéaires et des franchissements, pour que les amphibiens traversent la route en toute sécurité depuis les boisements, leurs lieux de vie, vers le marais, leur zone de reproduction. « Depuis

10 ans, l'association Patrimoine sauvage installe des filets et seaux pour la traversée des animaux, et le Département sécurise ce chantier le long de la voirie, explique Juliette Arrighi, chargée de mission espaces naturels sensibles et biodiversité du Département. Mais c'est complexe, d'où cette solution pour enrayer ce point noir de l'écrasement ». La subvention va également servir au CEN, déjà propriétaire du marais, pour acquérir les boisements à proximité afin de maintenir ce type d'habitats. La structure va en parallèle sensibiliser les agriculteurs au maintien ou à l'adoption de pratiques favorables aux prairies humides.

7000

Le nombre de grenouilles, tritons, salamandres tachetées et crapauds communs vivant sur ce secteur.

en
bref

Restauration du Cartelier

Le Cartelier (69) est un ruisseau préservé abritant un riche écosystème, dont des truites farios, mais il souffre d'une érosion importante de son lit et de ses berges. Le [Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon](#) a réalisé 15 seuils de calage du profil de la rivière en rondins de bois. Autres actions : la pose d'un géotextile biodégradable sur les rives et la création d'une ripisylve avec des essences adaptées.

Alerte à Malib'Usse : sauvetage citoyen



■ Des animations informent et impliquent le public.

Afin de faire connaître et surtout d'associer les habitants à son Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE), le [Syndicat de rivières des Usse \(74\)](#) a misé sur une idée originale : Alerte à Malib'Usse. Cette démarche participative comprend 4 animations qui s'appuient sur la concertation (balades, échanges sur l'avenir de l'eau, jeux de rôles et ateliers pour faire émerger des solutions concrètes), conçues avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bugéy-Genois (CPIE-BG) et le soutien de l'agence de l'eau. Pour pérenniser cette implication, les citoyens disposent de sièges au Comité de rivières.

www.rivieres-usses.com



PROVENCE

Immersion au cœur d'une rivière

Continuum permet de plonger virtuellement dans un cours d'eau et de s'y mouvoir à 360°. Ce produit innovant, développé par la Maison régionale de l'eau Paca, sensibilise au fonctionnement et au biotope d'une rivière de manière ludique et vivante.

Muni d'un simple casque de réalité virtuelle, le spectateur effectue un « voyage » de 6 minutes au fil d'une rivière de Provence, de sa naissance dans les Alpes jusqu'à ce qu'elle rejoigne la Méditerranée. Le spectateur est immergé pour découvrir, grâce aux images et commentaires, l'évolution des milieux et du peuplement aquatiques en particulier les invertébrés. Voici Continuum, le nouvel outil attractif de la [Maison régionale de l'eau \(MRE\) Paca](#), élaboré avec le soutien de l'agence de l'eau et de la Région Paca, et

développé par la société Numelia. « *En tant qu'association de médiation scientifique sur les milieux aquatiques, nous créons différents outils d'information et de sensibilisation*, expose Karine Viciano, directrice adjointe de la MRE Paca. *À l'ère numérique, Continuum complète notre panel avec l'objectif de toucher d'une manière différente les acteurs de l'eau et le grand public* ». Le message scientifique et pédagogique de cette expérience est clair: maintenir nos rivières en bon état est essentiel pour conserver une biodiversité remarquable.



Continuum raconte le peuple microscopique d'une rivière.

ARC

Place à l'anguille



Le nouveau seuil de Gordes, équipé d'une rampe à anguilles.

[Le Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc](#) a entrepris des travaux de restauration de la continuité écologique de ce petit fleuve côtier du sud de la France, sur un tronçon de 13 km. Deux premiers seuils ont été équipés de rampes destinées à favoriser la montaison de l'anguille, un poisson classé « en danger critique d'extinction ». Un 3^e a été arasé et sa berge confortée. Deux autres seuils seront dotés de passes spécifiques dans l'année.

Nouvelle canalisation, moins de fuites

Dans le cadre de l'amélioration de son réseau d'eau potable, [la communauté de communes de Marana Golo](#) en Corse restaure une ancienne canalisation en fonte. Cette conduite centrale, qui alimente trois communes, est rongée par le sel, car elle est implantée au niveau du cordon lagunaire, ce qui engendre des fuites d'eau d'un volume d'environ 140 000 m³ par an. L'agence de l'eau finance ces travaux de remplacement par une conduite résistante en PVC, à hauteur de 2 millions d'euros.



Réparation de la conduite principale pour économiser l'eau.

Les premiers utilisateurs ont adoré !

Continuum apporte une vision innovante, en phase avec les attentes du grand public. Nous l'avons utilisé pour promouvoir la préservation de la rivière lors d'une journée portes ouvertes.

Christel Tentorini, responsable technique du Syndicat mixte du bassin des Sorgues.

Voilà un outil de sensibilisation très ludique qui met les sens en éveil pour découvrir le fond de nos rivières.

Marjorie Grimaldi, chargée de mission ressource en eau au Parc naturel régional du Luberon.

Facile d'installation et d'utilisation, moderne et divertissant puisqu'utilisant les dernières technologies de réalité virtuelle, cet outil éveille la curiosité des publics sur la diversité des milieux.

Christel Francart, chef adjointe du service eau et risques naturels, Région Paca.

DOUBS-LOUE

Restauration en concertation

Le projet Confluence porté par le Syndicat mixte Doubs-Loue vise à restaurer la biodiversité du site et à protéger les villages des inondations. Dans le cadre de la compétence Gemapi, le syndicat va poursuivre son action grâce à une modification de ses statuts.



■ À la confluence Doubs-Loue, les enrochements en berges et les digues ont aujourd'hui disparu.

Pour imaginer la beauté de la confluence de la Loue et du Doubs, il faut revenir 50 ans en arrière. Cette vaste zone naturelle sauvage était réputée comme l'un des sites européens les plus prestigieux pour son patrimoine naturel. Mais les nombreuses crues et l'érosion des berges ont conduit les décideurs de l'époque à lancer d'importants travaux d'enrochement des rives et à créer un nouveau lit pour le Doubs. Ces travaux ont provoqué un enfoncement du lit de la rivière et de sa nappe phréatique, avec à la clé un assèchement des zones humides et une banalisation des écosystèmes.

Depuis plus de 10 ans, le *Syndicat mixte Doubs-Loue* s'investit, en étroite concertation avec les populations locales et les collectivités, sur ce projet Confluence pour restaurer la mobilité latérale de la rivière et diversifier les habitats aquatiques tout en assurant davan-

**2 ANS
DE TRAVAUX**

tage de sécurité aux habitants qui pâtissent des crues à répétition. Un programme de travaux sur deux ans a démarré en octobre dernier. « Dans le cadre de la compétence Gemapi, on entame une période transitoire qui durera au plus tard jusqu'en 2020. Les groupements tels que notre syndicat restent opérationnels, mais nous sommes entrés dans une logique de transfert des compétences par les groupements de communes », explique Denis Chaize, directeur du syndicat. Après le chantier hydraulique de confortement de la digue de Molay, des travaux historiques de renaturation du Doubs sont en cours.

Sur 2 kilomètres : suppression de digues, désenrochement des berges, valorisation de la Réserve naturelle de l'île du Girard et réinjection de 18 000 m³ de galets sous forme d'un banc alluvial... de quoi permettre au Doubs de retrouver localement son équilibre.

en
bref

+ 40 %

L'augmentation de la capacité de traitement de la nouvelle station d'épuration intercommunale Saint-Loup-sur-Semouse, qui vient remplacer un matériel vétuste de plus de 40 ans d'âge. Financée à hauteur de 2 M€ par l'agence de l'eau, elle est beaucoup plus performante pour traiter les eaux usées des 3 communes concernées et répond aux normes européennes.

AIRES DE LAVAGE

Solution antipollution pour les agriculteurs

Des analyses réalisées il y a une dizaine d'années ont pointé du doigt la pollution des rivières liée au rejet des eaux de lavage des pulvérisateurs agricoles. Vastes et clôturées, équipées de matériel performant, les aires de lavage et de remplissage de pulvérisateurs sont des solutions efficaces pour les exploitants agricoles. Le Syndicat de l'aire de lavage de Nuits Saint-Georges et celui de Savigny-Beaune-Chorey, regroupant une centaine de viticulteurs, ont inauguré deux nouvelles aires, les 9^e et 10^e du département de la Côte-d'Or. « On note déjà une nette amélioration de la qualité de l'eau des étangs en aval », précise Sophie Hanneuse, de la Chambre d'agriculture 21.



■ L'aire de lavage de Savigny profite à plus de 60 viticulteurs.



INTERVIEW

" Les retenues collinaires agricoles sont des solutions efficaces "

Tandis que la région du Bourget et de l'Épine connaît des pics de sécheresse de plus en plus fréquents, l'enjeu consiste à sécuriser la production agricole tout en préservant la ressource en eau. Michel Dantin, maire de Chambéry, expose les solutions possibles.



Le bassin versant du lac du Bourget connaît des soucis de sécheresse récurrents...

C'est un fait, le bassin est classé déficitaire en eau. Depuis le début des années 2000, pas moins de dix arrêtés « sécheresse » ont été comptabilisés entraînant naturellement des impacts sur le débit des sources et des niveaux d'étiage. Si on veut maintenir une agriculture de proximité locale, il faut avant tout régler le problème de l'eau. Or, nos cultures fruitières et légumières ont besoin de beaucoup d'irrigation à la période la plus chaude de l'année, entre fin juillet et début août. Pour assurer un débit minimum des cours d'eau, il faut donc limiter les prélèvements dans les affluents de la Leysse.

Quelles sont les solutions envisagées ?

La solution consiste à créer des retenues collinaires agricoles. Par exemple, une partie de la production arboricole des monts du Lyonnais tient grâce à ces réseaux de retenues collinaires. Il s'agit de bassins qui stockent l'eau de pluie et servent de ressources en cas de sécheresse. Trois projets de ce type sont

en cours. Grand Chambéry boucle le budget pour caler la réalisation du premier bassin en fin d'année, soutenu par la Région et l'agence de l'eau. Cette première retenue de 12 000 m³ desservira trois exploitations agricoles qui font du maraîchage et de l'arboriculture (pommes et poires de Savoie). D'autres solutions moins onéreuses et personnalisées, comme des bassins individuels ne nécessitant pas de terrassement, seront proposées à quelques agriculteurs. Des études techniques sont en cours pour les deux autres bassins de retenue, prévus en 2020 et 2021.

À qui vont profiter ces retenues collinaires ?

À terme, une dizaine d'exploitations de 20 hectares en moyenne pourront bénéficier de cette eau pour irriguer leurs cultures maraîchères et fruitières. Cette initiative vient bien entendu soutenir l'agriculture de proximité. Elle va permettre aussi la sauvegarde des emplois et le maintien de la biodiversité dans les cours d'eau. Nous tenons à garder une production de proximité. Le marché du samedi matin de Chambéry est un grand lieu de rendez-vous pour toute l'agglomération.

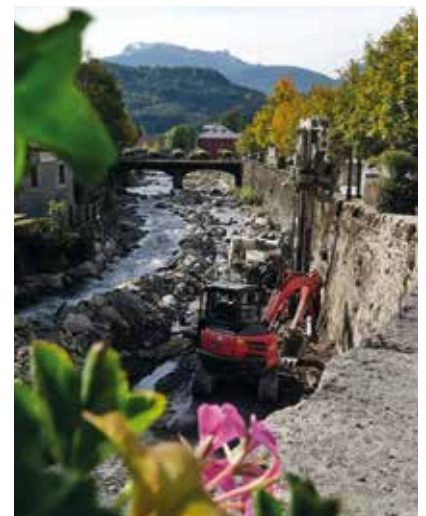
GIFFRE

Continuité écologique garantie !

Dans le cadre du contrat de rivière du Giffre, le Syndicat d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A), mène de nombreux travaux sur des seuils afin d'améliorer la circulation des poissons en rivière. Il a également aménagé un belvédère, ainsi que des zones de visibilité sur la rivière, et assuré la stabilité des ouvrages situés à proximité.

Les travaux sur les seuils des Gorges des Tines et sur celui du Verney, qui ont tous deux été reconstruits en totalité, viennent de s'achever. Celui des Tines a été abaissé d'un mètre et équipé d'une passe à poissons qui facilite la remontée des truites grâce à une pente de 7 % entrecoupée d'une zone de replat. Une passe pour les sports d'eaux vives a aussi été aménagée. Au Verney, l'abaissement du seuil va permettre la circulation des sédiments vers l'aval.

Par ailleurs, les travaux sur le Foron de Taninges, principal affluent du Giffre, se poursuivent avec la mise en place de rampes en enrochements libres afin que 4 ouvrages deviennent franchissables par les truites.



■ L'agence de l'eau assure 60 à 80 % des financements des projets.

Eau et assainissement : comment monter en compétences ?

Avec la loi Notre, les compétences « eau » et « assainissement » seront obligatoires en 2020 pour les EPCI à fiscalité propre (sauf report éventuel jusqu'en 2026 pour les Communautés de communes si plus d'un quart des communes s'y opposent). L'appel à projets de l'agence de l'eau est clos mais de nouveaux dossiers seront accompagnés cette année au titre du 10^{ème} programme.



Nomination

Nouveau président



■ Martial Saddier

Député de Haute-Savoie, conseiller Auvergne-Rhône-Alpes, président de la commission locale de l'eau du bassin de l'Arve, Martial Saddier a été élu pour trois ans à la présidence du comité de bassin Rhône-Méditerranée. Il succède à Michel Dantin, député européen et maire de Chambéry, qui était président depuis 2008 et ne se représentait pas. Martial Saddier a salué l'action de son prédécesseur qui a su rassembler autour d'enjeux communs, dans un esprit de consensus: il a en particulier porté le premier plan d'adaptation au changement climatique, démarche reproduite depuis par chaque comité de bassin. Ce plan a nourri la révision du Sdage 2016-2021 et la préparation du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau.

Publication

Et si la rivière redevenait un atout pour mon territoire ?

Un livret-argumentaire à l'attention des élus et des décideurs sur l'intérêt de restaurer les rivières altérées par certains aménagements et activités humaines.



www.eaurmc.fr > guide acteurs de l'eau

Sur la toile

APPELS À PROJETS

L'agence de l'eau relance 2 appels à projets sur les initiatives en faveur de la biodiversité et sur la réduction des émissions industrielles toxiques. Candidatez avant le 30 avril pour le premier et le 30 juin pour le second.

www.eaurmc.fr/biodiversite2018
www.eaurmc.fr/emissionsindustrielles

Jusqu'à la fin 2018
Au titre du 10^{ème} programme, les nouveaux projets pourront bénéficier de **60% D'AIDES** de l'agence de l'eau

Contact : contact.spea@eaurmc.fr

Eau potable

Pour des captages de qualité, adaptions nos solutions !

Dossier



Dans le bassin Rhône-Méditerranée, 80 % de l'eau potable provient des eaux souterraines. Face à l'enjeu de qualité de cette ressource précieuse, 269 captages dits prioritaires en raison de pollutions aux nitrates et pesticides font l'objet d'une haute surveillance. Pour renforcer l'efficacité de ses interventions et les adapter quasiment au cas par cas, l'agence de l'eau a lancé une étude de datation des captages en eau souterraine. Un outil innovant pour les collectivités dans leur prise de décision et pour les aider à lutter contre l'ennemi absolu : le laisser-faire !





■ 80 % de l'eau potable du bassin Rhône-Méditerranée provient des eaux souterraines.

En matière de protection de la qualité des eaux souterraines et de leurs captages, l'écriture d'un scénario catastrophe n'est pas forcément une mauvaise chose. Dans ce cas très précis, imaginer le pire, se projeter dans une situation critique d'une eau potable impropre à la consommation est un stimulus très efficace. « *Les collectivités ont souvent tendance à considérer la protection de leurs captages sous l'angle des coûts et non pas des bénéfices induits pour la société, confie Cécile Héruvaux, économiste de l'environnement au Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) de Montpellier. Nous les incitons à imaginer les conséquences d'une politique de laisser-faire. Une fois la qualité de l'eau dégradée, il devient nécessaire d'investir dans des stations de traitement, d'acheter de l'eau ailleurs, de fermer des captages, de conduire des études pour trouver des solutions alternatives... Tout cela génère un coût supplémentaire de 50 à 80 centimes par m³ pour le traitement d'une pollution aux nitrates et aux pesticides. Quand le laisser-faire prend la main, le temps agit contre nous* ».

Des aides de l'agence de l'eau pour acquérir des espaces à protéger

Une solution possible, dès lors, est d'arrêter la course du temps en préservant les ressources considérées comme stratégiques pour satisfaire les besoins futurs. « *On constate une évolution rapide de l'occupation des sols, en particulier en périphérie des agglomérations avec l'implantation d'activités économiques dont certaines s'avèrent incompatibles avec la conservation ou la création de points de captage. Il est donc indispensable de préserver certains territoires pour la production d'eau potable, indique Laurent Cadilhac, expert en eaux souterraines de l'agence de l'eau.*

C'est un message que nous portons fortement auprès des collectivités, car nombreuses sont celles qui disposent de ressources à protéger en regard de l'évolution attendue à 25 ans de la demande en eau potable. Il s'agit de territoires où la ressource est encore en bon état et sur lesquels il existe souvent un équilibre entre zones naturelles et activités agricoles, mais où la fonction production d'eau potable est prioritaire ».

Privilégier les filières agricoles à bas niveau d'intrants <

Dans ces situations, l'agence de l'eau aide les collectivités à définir le périmètre de ces espaces, à leur octroyer un statut particulier dans les documents d'urbanisme - PLU, SCoT - Sage, et accompagne sur la question de l'acquisition foncière. « *Nous intervenons financièrement auprès des collectivités qui souhaitent acheter des terrains afin de pouvoir implanter de nouveaux captages, poursuit Laurent Cadilhac. Non sans argumenter sur le fait que la préservation peut aussi générer ce que nous appelons des co-bénéfices* ». Exemple prouvé sur la Zone de sauvegarde pour le futur des contreforts Nord de la Sainte-Baume, près de Marseille. Constituée en grande partie de forêts et de milieux semi-naturels, elle recèle environ 4 millions de m³ d'eau souterraine de bonne qualité par an sur une superficie de 74 km². Une étude du BRGM démontre que la préservation de ce territoire permet de générer entre 3 et 5,4 millions d'euros par an pour la collectivité grâce au développement d'activités parallèles telles que le tourisme, le sport, la culture, la sylviculture...

Une stratégie d'actions différenciées

Pour ce qui est du présent ou des dommages du passé, l'agence de l'eau a aussi des solutions. Investie sur cette thématique de la qualité de l'eau potable depuis près de 15 ans via sa politique dite des captages prioritaires (au nombre de 269 dans le bassin Rhône-Méditerranée en raison de pollutions avérées), elle intervient à des degrés divers dans l'objectif de réduire ou de supprimer les pollutions agricoles sur les aires d'alimentation de captages : études de territoire, diagnostics d'exploitation, animation des démarches, accompagnement des changements de pratiques agricoles, dont la conversion au bio...

En moyenne, plus de 10 millions d'euros sont ainsi investis chaque année. « Ces interventions ont généré des effets positifs dans de nombreux territoires (NDLR: lire page 14), mais nous devons aller plus loin à deux niveaux : l'amélioration de notre connaissance sur les eaux souterraines et la mise en œuvre d'une stratégie d'actions différenciées », explique Alice Hunault, coordinatrice de la thématique eau potable à l'agence de l'eau. Un volet de cette stratégie consiste à privilégier l'accompagnement, sur les aires d'alimentation de ces 269 captages, de filières agricoles à bas niveau d'intrants. L'objectif est de permettre la pérennité économique, tant par leur capacité à assurer des revenus corrects aux agriculteurs que pour leurs impacts sur la qualité des eaux. En tête de ces filières: le miscanthus, le chanvre, ou encore le blé et la vigne... cultivés avec peu, voire pas, d'herbicides.

Améliorer encore l'état de la connaissance

Pour renforcer l'efficacité des actions, et si besoin les adapter, l'agence de l'eau a aussi décidé, depuis 2015, de prendre en charge le suivi

des captages prioritaires en eau souterraine. « Quatre prélèvements annuels sont effectués par site afin de mesurer les teneurs en nitrates et pesticides et disposer ainsi de résultats continus dans le temps, poursuit Virginie Réthoré, chargée d'études eaux souterraines. Les résultats des analyses sont aujourd'hui consultables sur le site ades.eaufrance.fr et sur notre site internet dédié (NDLR: lire page 15) ».

L'agence a également lancé, fin 2016, une étude de datation pour déterminer le temps moyen de renouvellement des eaux souterraines au droit des captages prioritaires, par une méthode innovante utilisant la technique de datation de l'eau grâce à deux polluants de l'atmosphère: les chlorofluorocarbures (CFC) et l'hexafluorure de soufre (SF6). Les premiers résultats viennent de livrer leurs enseignements pour les 108 captages de la Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est, tandis que les 151 captages restants seront couverts d'ici à la fin de l'année. Enjeu: estimer le délai nécessaire pour retrouver une eau de qualité en sortie de captage lorsque l'usage de pesticides et l'excès de fertilisants sont stoppés. « Nous souhaitons que les résultats de cette étude de datation, eux aussi disponibles en ligne, soient des outils d'aide à la décision pour les collectivités », indique Stéphanie Besson, pilote de la démarche captages prioritaires à l'échelle du bassin. Ils nous permettront de mieux apprécier les différentes situations afin d'adapter précisément nos actions ». Les mots d'ordre sont clairs: concentrer les efforts là où les besoins sont les plus urgents, préconiser des solutions à la carte selon les cas rencontrés et prévoir l'avenir au mieux dans un contexte d'urbanisation galopante, de forte concurrence entre les activités et de changement climatique avéré.

269
captages
prioritaires



■ Parmi les solutions préconisées pour limiter les pollutions : moins de désherbage.

QUESTION À François-Claude Cholat

Dirigeant de la Maison François Cholat*

Quelles sont les spécificités de l'action que vous initiez sur les captages du bassin versant Bièvre-Liers-Valloire, en Isère?

Les agriculteurs, la Chambre d'agriculture et les collectivités agissent depuis plusieurs années sur ce territoire sensible aux pollutions en nitrates et pesticides. À notre niveau, nous accompagnons les agriculteurs souhaitant initier une démarche de performance environnementale sur leur exploitation. Sur la zone Bièvre-Liers-Valloire, nous avons implanté 30 hectares de culture de blé chez 5 agriculteurs situés sur les aires d'alimentation des captages. Le deal est que ces agriculteurs arrêtent tout usage du glyphosate et passent en agriculture ultra-raisonnée, voire en bio. En échange de quoi, nous nous engageons à acheter leur récolte pour notre activité de meunerie à un prix garanti et au-dessus

” Producteurs, boulangers, consommateurs : tous gagnants ! “

de celui du marché actuel. Ces 30 hectares vont générer 180 tonnes de blé que l'on commercialisera en farine auprès des boulangers de la région, avec un discours argumenté sur la provenance des blés et la qualité environnementale de la production. Cette philosophie, nous la mettons en place sur toutes nos productions afin de pérenniser une filière gagnante pour tous: agriculteurs, boulangers, consommateurs et une nature moins polluée.

* Cette meunerie née en 1461 s'est développée autour d'activités d'approvisionnement agricole en grandes cultures, de collecte de céréales et de nutrition animale. Elle emploie 140 salariés.



Les bonnes fées des captages Lézan-Lédignan-Cardet

Ces bonnes fées sont élus, agriculteurs, viticulteurs ou habitants. Et depuis plus de 8 ans, elles agissent de concert, à coup de baguette - non pas magique - mais raisonnée et citoyenne.

Au début des années 2000, des études révèlent de forts taux de pesticides dans l'eau du village de Lédignan (Gard). Puis les deux voisins, Lézan et Cardet, sont confrontés à un problème similaire. Les communes signent une charte, avec comme axe majeur d'inciter les agriculteurs à pratiquer une culture raisonnée. « *Aujourd'hui, témoigne Marie-Dominique Gras, l'animatrice territoriale financée par l'agence de l'eau notamment, au service des trois communes, nous n'avons plus ces dépassements de seuils en pesticides et pas de trace de glyphosate sur ces*

Nous recherchons des solutions avec les associations locales

captages qui alimentent plus de 5 000 personnes et s'étendent sur 1 500 hectares ». Le programme a mobilisé de multiples acteurs et joué à fond la carte de la sensibilisation et de l'information. Sur les 70 agriculteurs de la zone, 34 ont mis en place des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). « *Nous insistons beaucoup sur la nécessité d'une eau potable de qualité, poursuit Marie-Dominique Gras, et recherchons des solutions ensemble, souvent avec le concours des associations locales* ». Exemples: l'association Grappe3 a accompagné l'installation d'un éleveur ovin bio pour entretenir le couvert végétal dans les vignes en hiver. Elle co-anime aussi une « vigne école » avec les enfants de primaire et de maternelle de Lézan. Et bientôt, des rendez-vous techniques entre agriculteurs seront lancés, ainsi que des formations sur la qualité des sols. Pour ne jamais baisser la garde !

5000
personnes
alimentées

8
ANNÉES
D' ACTIONS



■ Une action « vigne-école » sensibilise les enfants à la nécessité d'une eau de qualité.

Quand la solution est dans le foncier



■ Entre 2000 et 2015, les teneurs en nitrates sont passées en dessous du seuil de 50 mg/l. Les substances pesticides ont quant à elles complètement disparues.

S'il est un captage résistant, c'est peut-être celui de La Râcle, situé sur la commune d'Aiserey en Côte-d'Or. Il vit des problèmes de pollution depuis près de 35 ans. « *En 2011, après plusieurs années de Mesures agroenvironnementales ayant permis de diminuer les quantités de nitrates, nous avons été confrontés à des contaminations par certains herbicides du colza et de la moutarde. Nous avons alors proposé un plan d'action pour maintenir les quantités de nitrates en dessous des normes et solutionner les problèmes liés à la présence de produits phytosanitaires, indique Alice Faivre, de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Les agriculteurs ont été très proactifs, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes* ».

La solution a émergé dans ce que les techniciens appellent une « boucle d'échange ». Sur une zone de 26 hectares classée « très sensible », les agriculteurs se sont vus proposer deux options : passer leurs parcelles en bio ou en prairie ou bien s'installer en dehors de la zone, sur des terres acquises par la Safer en vue d'un projet de Ligne à grande vitesse (LGV) n'ayant jamais abouti. « *Entre 2014 et la fin de l'année dernière, tous ont accepté de s'installer ailleurs, poursuit Alice Faivre. Sur la base d'un hectare de même qualité en contrepartie d'un hectare abandonné à La Râcle, le dialogue a bien fonctionné puis le Syndicat des eaux a racheté la totalité de la zone, où un éleveur s'est installé pour la pâture, ainsi qu'un exploitant bio* ».

Autre exemple: celui du captage prioritaire des Baisses à Aimargues, dans le Gard. La Communauté de communes Terres de Camargue, en déclinaison de la stratégie foncière élaborée dans le cadre de son programme d'actions, a d'abord acquis 12 hectares dans la zone d'action prioritaire en 2014-2015, ce qui a permis l'installation de deux jeunes agriculteurs en bio. Puis, en 2016, 66 propriétaires détenant des parcelles dans la zone d'acquisition préférentielle ont été démarchés afin d'achever la politique d'acquisition foncière cette année et la suivante.

Le Pays de Gex prend les devants

35
forages et sources

Classé parmi les zones déficitaires en eau, le pays de Gex s'apprête à résoudre une équation compliquée, entre périodes de sécheresse plus fréquentes, manque de neige et de pluie, forte pression foncière et pompages qui s'intensifient. Dans cette zone frontalière de la Suisse, la situation pourrait en effet devenir critique : la nappe s'abaisse, l'eau se fait plus rare et si 87 000 personnes vivent dans cette région aujourd'hui, elles devraient être 120 000 en 2030. « Nous alimentons nos 27 communes grâce à 35 forages et sources. La qualité de cette eau est naturellement potable, mais nous sommes obligés d'acheter 1,4 million de mètres cubes d'eau en Suisse, sur les 8 millions que nous produisons », indique Mathieu Fuveau, directeur de la nouvelle Régie des eaux gessienne, opérationnelle depuis le 1^{er} janvier. Pour s'adapter, une solution : l'anticipation. En pleine révision de son Plan local d'urbanisme intercommunal

Nous sommes obligés d'acheter 1,4 million de mètres cubes d'eau en Suisse

(PLUi), la Communauté de communes Pays de Gex (CCPG) prévoit d'y intégrer des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable. « L'idée est bien évidemment d'aller au-delà des périmètres réglementaires de nos captages, sur des espaces qui ne sont pas exploités aujourd'hui et pourraient à terme générer des volumes d'eau conséquents, qu'il est nécessaire de préserver de toute pollution », précise Guillaume Marsac, directeur général adjoint de la CCPG. En collaboration avec l'agence de l'eau, des études ont été menées ces dernières années, à la fois pour délimiter avec précision ces zones stratégiques puis élaborer un plan de gestion de la ressource en eau pour les années à venir.

Toute l'info en ligne

Le site internet de valorisation des données de qualité de l'eau pour les 269 captages prioritaires en eau souterraine du bassin Rhône-Méditerranée, développé par l'agence de l'eau, est en ligne. <http://sierm.eaurmc.fr/qualiteeaux/captages-prioritaires>

Le rapport d'étude 2017 sur la datation des captages, ainsi que les fiches de synthèse pour chaque point de prélèvement investigués, sont en ligne sur le site de l'agence. <http://www.eaurmc.fr/captagesperennes>

Un autre site riche d'informations, avec des critères de recherche localisés par captage, est celui du Centre de ressource national captages, piloté par l'AFB et géré par l'OIEAU. <https://aires-captages.fr>

DANS LE BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

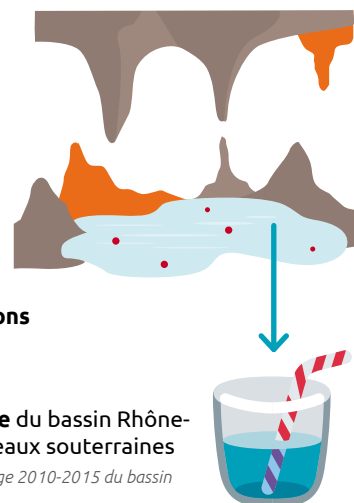
269 CAPTAGES PRIORITAIRES

pour l'alimentation en eau potable sont concernés par une pollution diffuse par les nitrates et/ou les pesticides

175 ont fait l'objet d'actions de réduction des pollutions diffuses à ce jour

80 % de l'eau potable du bassin Rhône-Méditerranée provient des eaux souterraines

Source : Onema et tableau de bord Sdage 2010-2015 du bassin Rhône-Méditerranée



L'ÂGE MOYEN DE L'EAU DES CAPTAGES DÉGRADÉS DANS LE NORD DU BASSIN

Soit la durée de progression de l'eau depuis son point d'infiltration jusqu'au point de captage (et donc le temps nécessaire pour obtenir à nouveau une bonne qualité de l'eau lorsque l'on stoppe tout usage de pesticides et excès de fertilisants)

Moins de 15 ans

27%

17%

Plus de 30 ans

56%

Entre 15 et 30 ans

Source : étude datation de l'agence de l'eau - année 2017 - captages prioritaires du nord du bassin Rhône-Méditerranée

7 à 12 %

L'augmentation des dépenses nécessaires pour traiter l'eau des captages pollués si une réduction des pollutions à la source n'est pas mise en place ; augmentation répercutée sur la facture d'eau des ménages

Source : CGEDD - Coût des principales pollutions agricoles de l'eau - sept. 2011



3,6 M€

Le total des aides agricoles dédiées à la restauration des captages financé par l'agence de l'eau en 2017



Des cépages résistants aux maladies et à la sécheresse

Inno Viti Rosé, porté par quatre organismes de recherche du Var et des Bouches-du-Rhône, est lauréat de l'appel à projets Innovation et expérimentation en agriculture de l'agence de l'eau. Ce projet vise à élaborer de nouveaux cépages appropriés au changement climatique et résistants aux maladies fongiques.

Afin de s'adapter au manque d'eau en Paca et de limiter l'usage de pesticides, le Centre de recherche et d'expérimentation sur le vin rosé, les chambres d'agriculture du Var et des Bouches-du-Rhône, l'Institut français du vin et le Groupe de recherche en agriculture biologique ont lancé l'expérimentation commune Inno Viti Rosé. Depuis 2017 et sur trois ans, cette démarche dont l'objectif est de promouvoir une viticulture alternative avec des cépages, pour certains résistants à la sécheresse et d'autres aux maladies, est soutenue par l'agence de l'eau. « Nous avons dans un premier temps sélectionné des greffons, croisements de cépages américains pour la robustesse et européens pour le goût, moins sensibles aux mildiou et oidium, les principales maladies, détaille Garance Marcan-

toni, chargée de projet à la Chambre d'agriculture du Var. L'enjeu est de limiter voire de supprimer l'usage d'intrants pour éviter la pollution tout en conservant un rendement et une qualité adéquats à nos vins provençaux. D'autres viticulteurs volontaires ont planté des cépages du sud de l'Europe, récemment inscrits au catalogue national, connus pour leur résistance à la sécheresse. Nous explorons toutes les pistes, car la conscience de l'eau est au centre de la viticulture de notre territoire ».

Concernant les cépages résistants aux maladies, les données des parcelles expérimentales sont capitalisées au fur et à mesure pour réussir à trouver le bon équilibre entre moins de pollution, rendement économique, qualité de la production et apporter des conseils techniques pertinents aux vignerons.

3 ans
DE RECHERCHE

■ Touriga Nacional, un cépage portugais bien adapté à la sécheresse.



deux ? à

Sabine Fouré



Responsable
Sécurité des
procédés-
Environnement,
Solvay Belle
Étoile (Saint-
Fons, 69)

En tant que site industriel majeur, comment Solvay concilie-t-il rentabilité et développement durable ?

Solvay Belle Etoile est engagé depuis des années dans une démarche volontaire de développement durable afin de réduire ses impacts environnementaux sur les différents milieux, tout en développant ses activités. Par exemple, certifié Iso 14001 depuis 2015, notre site valorise plus de 90 % de ses déchets. Avec l'aide de l'agence de l'eau, nous poursuivons aujourd'hui nos efforts en investissant plus de 2,3 millions d'euros dans deux projets destinés à réduire et améliorer nos effluents émis dans le Rhône.

En quoi consistent ces deux projets ?

En sortie de l'un de nos ateliers, les effluents contenant principalement de la 2-chloroaniline vont être séparés physiquement grâce à un système de collecte, afin d'être acheminés en centre d'incinération agréé. Un second projet, en cours d'instruction auprès des autorités, concerne un autre atelier. Les rejets aqueux les plus chargés en matières organiques biodégradables seront envoyés à la station de traitement du Groupement pour l'épuration des effluents industriels de Saint-Fons.

Le pâturage dans les vignes en questions

Dans la vallée de la Drôme, le projet d'expérimentation Brebis et Clairette de Die étudie les impacts du pâturage des vignes sur la santé des brebis avant de développer la pratique comme solution au désherbage chimique. Une démarche innovante portée par les deux filières agricoles et la communauté de communes.



■ Les brebis apprécient-elles de pâturer dans les vignes, telle est la question.

Cet hiver, des agnelles ont pâturé trois parcelles de vignes à Suze (26). Cette pratique encore anecdotique dans le vignoble diois, questionne les professionnels. Trois partenaires - la Fédération départementale ovine (FDO), le Syndicat de la Clairette de Die et la Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) - ont souhaité étudier ses potentiels localement. Un premier volet consiste à réaliser une expérimentation sur deux années pour estimer l'impact du cuivre sur les brebis, très vulnérables aux résidus du fongicide présent dans l'herbe et dans le sol de la vigne. « Cette question de la santé des brebis n'a jamais été abordée, d'où la participation du monde scientifique », précise Elise Chevalier, chargée de mission agriculture à la CCVD. Mené jusqu'en 2020, le projet est subventionné à 80 % par l'agence de l'eau car il croise

différents enjeux : environnementaux et économiques puisque le pâturage permet de réduire le recours aux désherbants. Pour Serge Krier, viticulteur et également vice-président de la communauté de communes, « cette approche est véritablement complémentaire pour les deux filières et le territoire : le viticulteur supprime un désherbage chimique ou un passage manuel s'il est en bio, quand l'éleveur gagne en autonomie fourragère pour l'hiver ».

Le +

Une vidéo présentant Brebis et Clairette de Die est disponible sur le site :

www.agriens.fr

DECALP

Une société qui décape plus propre



Renouvellement des bains de dichlorométhane, traitement et recyclage des eaux usées sur place, installation d'une zone de stockage couverte et étanche... la société Decalp, implantée à la Ravoire en Savoie, a repensé son organisation afin de réduire son empreinte environnementale et le ruissellement des substances dangereuses vers l'Albanne. Ce spécialiste du décapage de pièces en métal et bois limite aussi son usage de produits chimiques grâce à l'aérogommage. Ce procédé plus respectueux de l'environnement projeté, à l'aide d'air comprimé, des particules de silice pour décapier une surface. Les résidus de poussières sont aspirés, mis en sac et évacués en filière agréée.

Pour mener à bien cette mutation, la PME a bénéficié d'un diagnostic et d'une assistance technique et administrative du comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget et de Grand Chambéry, ainsi que d'une aide financière de l'agence de l'eau dans le cadre des opérations collectives.

98%

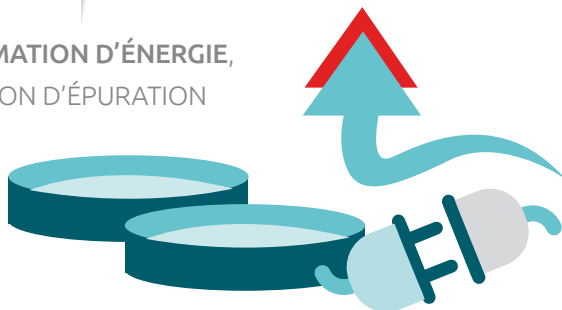
Alteo, l'usine d'alumine de spécialité basée à Gardanne (13), a développé une solution innovante pour traiter ses effluents liquides par neutralisation au CO₂. Cette avancée technologique, qui s'inscrit dans une démarche de réduction progressive de ses rejets en mer, va permettre d'atteindre des taux d'abattement supplémentaire des métaux résiduels jusqu'à 98 % pour l'aluminium.

(LE SAVIEZ-VOUS ?)

+ 30%



LE SURPLUS DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE, EN MOYENNE, D'UNE STATION D'ÉPURATION URBAINE FRANÇAISE par rapport aux stations d'épuration étrangères.



.....
► Source: étude sur la consommation énergétique des stations d'épuration - IRSTEA / agence de l'eau

52%

des rivières du bassin Rhône-Méditerranée sont en bon état écologique. 86% en Corse.



.....
► Source: rapport État des eaux 2018 de l'agence de l'eau

LABEL ÉCOLOGIQUE

Rivière en bon état



DÉCERNÉ PAR L'AGENCE DE L'EAU

76

Le nombre de rivières labélisées en bon état dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse.



40%

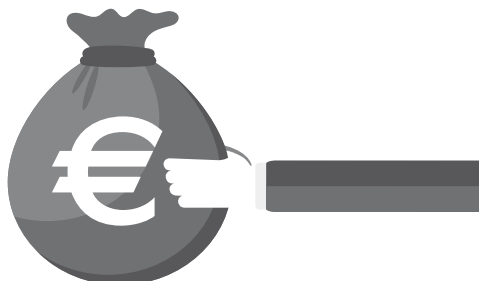
DU FLUX DE MERCURE DÉTECTÉ DANS LE RHÔNE PROVIENT DE SES AFFLUENTS.



.....
► Source: agence de l'eau

+ 7%

La progression des investissements de l'État et des collectivités locales en matière d'environnement en 2017.



.....
► Source: baromètre annuel de l'observatoire de la commande publique

100 ans

La durée de vie possible d'une lône restaurée. Un investissement durable !





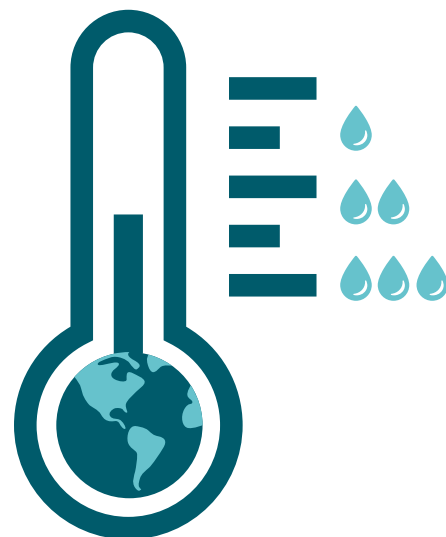
APHORISME

“ *Sillage : la mer cicatrise* ”

De **Sylvain Tesson**, extrait de son livre « Aphorismes dans les herbes et autres propos de la nuit », édition des Équateurs.

82%

La proportion de Français pour lesquels le changement climatique a un impact sur les ressources en eau. 74 % sont conscients qu'elles ne sont pas inépuisables.



» Source : 21^e baromètre « Les Français et l'eau du CIEAU »

73%

des Français se disent prêts à consommer des légumes arrosés avec des eaux usées dépolluées et **49 %** seraient même prêts à en boire.



» Source : 21^e baromètre « Les Français et l'eau du CIEAU »

1 dollar

investi dans l'amélioration de l'accès à l'assainissement en rapporte

= 5,5

» Source : baromètre 2017 de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement – Solidarité internationale

(PORTRAIT)

Xavier Gorce Un humain parmi les pingouins

Connu pour ses *Indégivrables*, l'illustrateur de presse Xavier Gorce croque avec humour l'absurde de la société. Et ses lecteurs fondent...

« Ça fait déjà 14 ans que je fais du pingouin ! », s'amuse Xavier Gorce qui signe un strip de 4 cases dans la newsletter quotidienne de *Monde* envoyée à 70000 abonnés chaque matin. À coups de répliques cinglantes, ces bipèdes qui nous ressemblent avec leurs comportements grégaires et leur posture un peu ridicule se moquent de nous, les humains. « Ils sont sur une banquise qui fond, un monde en péril et continuent de dire des bêtises. Je les ai appelés les Indégivrables »

" Faire court, c'est ce qu'il y a de plus difficile. C'est là où on touche la moelle " <

parce qu'ils sont givrés et ils le resteront, tout comme notre humanité ». Son inspiration ? Elle est multiple. Xavier Gorce se nourrit de fils de news sur internet, regarde les JT... « sans s'obséder à trouver l'idée ». Des sujets tabous ? Non, aucun. Tous sont abordés avec une dérision qui interroge. Les idées s'installent en arrière-plan, la vie personnelle nourrit l'inspiration et de ce bouillon émergent des choses à la surface. « Les sujets sur le changement climatique reviennent de façon régulière. Je suis affligé par ce qui se passe. On se demande comment on va être en mesure d'inverser la vapeur ».

L'individualiste et solitaire a commencé à travailler en 1986 en tant qu'illustrateur après des études en fac d'arts plastiques. Passionné de graphisme et de BD, il multiplie les collaborations et intègre en 1991



Dessin pour « Sauvons l'eau » Xavier Gorce

Repères

1986 > premiers dessins de presse

2002 > début de la collaboration à *lemonde.fr*

2005 > création d'*Inzemoon*, sa maison d'édition et naissance des *Indégivrables*.

La Grosse Bertha, hebdomadaire satirique qui comptait alors d'autres humoristes bien connus comme Tignous, Cabu, Wolinski... « À cette époque, j'ai appris à lâcher mes traits, à être plus caustique ». Les anciens de *Charlie Hebdo* décident de relancer le magazine. Lui reste. « On voulait faire évoluer le journal vers quelque chose de plus élégant, décalé, et graphique ». Un an plus tard, le magazine disparaît. Il poursuit le dessin de presse chez Bayard mais aussi *Elle*, *Marianne*, *le Figaro Madame*, *la Croix*... et *lemonde.fr* en 2002 pour qui il n'a jamais cessé. « J'ai été pris au *Monde* un peu par hasard, pour produire une série animalière. Je me suis finalement rebranché à l'actu avec mes pingouins ». Une mécanique s'est installée avec des raccourcis de pensée et un sens de la dérision sur tout.



Magazine *Sauvons l'eau*
de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz - 69363 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - www.eaurmc.fr

Directeur de la publication : Laurent Roy • Rédactrice en chef : Valérie Santini • Rédaction : NF2 (Lyon) • Conception réalisation : «...bigbang...fr» • Impression : Faurite • Tirage 12 000 exemplaires • N°ISSN : 2270-2512 • Crédits photos : NF2, Philippe Crochet, Manuel Bouron, Communauté de communes Val de Drôme, Chambre d'agriculture du Var, Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc, Maison régionale de l'eau, David Girard, Patricia Tricoche, Numelia, Adobe-Stock.

